



Grand Port Maritime de Rouen

Ph. DEISS, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2009 / 41

SEINE-MARITIME

RADICATEL

Passerelle du Poste Roulier

L'avis 2009/32 interdisant l'accostage à ce poste est annulé.

L'autorisation et les modalités d'accostage seront données par RPC.

Rouen, le 11 août 2009.

Pour le Directeur du Port,
Le Commandant de Port,

J.Y. DERANSI